MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 24 juin 2024

66 élus présents (104 en exercice, 24 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS - AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (311/7.1.5/2372C)

L'approbation du compte administratif précède l'affectation des résultats dégagés, qui est proposée dans cette délibération ainsi que le prévoient les textes (notamment les articles L.2311-5, R.2311-11, R.2311-12 et R.2221-48-1 du code général des collectivités territoriales).

Les résultats suivants peuvent être individualisés :

Résultat de la section de fonctionnement	4 187 299,34 €
Résultat de la section d'investissement	- 1 339 735,71 €
Solde des restes à réaliser	-4 957 536,69 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-6 297 272,40 €

Selon l'instruction comptable, l'excédent de fonctionnement (4 187 299,34 €) doit venir financer en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (1 339 735,71 €) corrigé du solde des restes à réaliser (-4 957 536,69 €).

Après prise en compte des restes à réaliser, la section d'investissement dégage un besoin de financement de 6 297 272,40 € qu'il convient de combler. L'excédent de la section de fonctionnement étant insuffisant pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, l'excédent de fonctionnement sera affecté en totalité au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement.

Pour permettre l'affectation des résultats, il est proposé d'effectuer les écritures suivantes :

- émission d'un mandat au compte 001 « résultat d'investissement reporté » pour 1 339 735,71 € ;

- émission d'un titre au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour l'apurement du besoin de financement de la section d'investissement pour 4 187 299,34 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération approuve l'affectation des résultats proposés pour le budget annexe des transports urbains de m2A.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance	Le Président
Jean-Luc SCHILDKNECHT	Fabian JORDAN